

Avis SIGOM Projet Gravière Carresse



Le syndicat mixte des gaves d'Oloron et de Mauléon (SIGOM) exerce la compétence GEMAPI sur le territoire du projet de cette gravière.

Le SIGOM confirme que les dispositions à mettre en œuvre pour éviter le risque de capture du gave d'Oloron par la gravière doivent être bien évaluées.

La capture du gave par la gravière provoquerait une importante érosion régressive entraînant de nombreuses conséquences négatives sur le fonctionnement des milieux aquatiques associés.

Des zones « tampons » plus végétalisées entre la gravière et le gave pourraient être bénéfiques pour diminuer ce risque.